

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 15 décembre 2022

Date de l'annonce publique : 05/12/2022

Date de la convocation des conseillers : 05/12/2022

Mode de participation

Présences	(12) Jungen, Tom (bourgmestre) - Strecker, Erny (échevin) - Reding, Edy (échevin) - Ballmann, Bettina (conseillère) - Brix, Nadine (conseillère) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Lourenço Martins, Angelo (conseiller) - Michels, Daniel (conseiller) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Inglebert, Alain (secrétaire communal).
Visioconférence	(0) Néant.
Procuration	(1) Carelli, Sandra (conseillère), procuration donnée à la conseillère BALLMANN.
Absences	(0) Néant
Référence	CC.2022-12-15 - 6.01
Point de l'ordre du jour	6.01
Objet	Décompte de travaux - Réfection du Chemin au lieu-dit "Wueleschbiërg" à Livange

Le conseil communal,

Vu le décompte, établi par le service technique communal le 25/11/2022 et arrêté par le collège le 02/12/2022, concernant les travaux de réfection de la piste cyclable existante le long des voies ferrées à Livange ;

Considérant que le décompte s'élève à : 378.930,84 € ;

Considérant que le devis s'établissait à : 263.250,00 € ;

Considérant que le devis supplémentaire s'établissait à : 99.000,00 € ;

Vu les articles du budget communal spécifiés ci-après :

Article(s)	Libellé	Exercice(s)
4/624/211000/21008	Réfection du chemin au lieu-dit "Wueleschbiërg" à Livange - Frais d'études	2021-2022
4/624/221313/21008	Réfection du chemin au lieu-dit "Wueleschbiërg" à Livange - Travaux	2021-2022

Vu l'article 47 de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu l'article 148 du règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics et portant modification du seuil prévu à l'article 106 point 10° de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le décompte du projet suivant :

Projet	Montant en €
Réfection du Chemin au lieu-dit "Wueleschbiërg" à Livange	378.930,84

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 30 décembre 2022

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

